

Lyon, quand ce dernier se rendit à l'Académie, en 1735. — Sur la proposition de M. Rougier, le nom de M. l'abbé Rambaud est maintenu sur la liste des candidats au titre de membres associés. — L'Académie, sur la demande de M. Ollier, vote une souscription de 100 fr. pour l'érection d'une statue à Lavoisier. — M. Joseph Vingtrinier, membre de la Société littéraire, autorisé à faire une lecture, communique un travail historique ayant pour titre : *L'armée d'Italie. Une sédition militaire en l'an VI*. D'après ce récit, emprunté aux papiers du baron Dallemagne, une sédition ayant éclaté parmi les troupes, en garnison, à cette époque, dans la ville de Rome, pour protester contre les dilapidations reprochées à Masséna, le général Dallemagne mit fin aux troubles. Mais quatre jeunes officiers furent députés à Paris, pour réclamer en faveur de l'armée. A peine arrivés, le Directoire les fit arrêter et la pétition dont ils étaient porteurs, fut transmise au général commandant la 17^e division militaire qui fit un rapport dans lequel il énonça les reproches de concussion adressés à Masséna et même à Augereau. Les quatre délégués furent conduits à Briançon et les pièces envoyées à Grenoble, dont le Conseil de guerre dut connaître de l'affaire. Les accusés se défendirent d'avoir pris part à la révolte et de s'être livrés à aucun acte de violence envers Masséna, dont les concussions pouvaient être établies au moyen d'une enquête faite dans toutes les contrées de l'Italie. Leur défense fut couronnée de succès, car le 19 thermidor an VI, ils furent acquittés et renvoyés à leur corps par le Conseil de guerre.

Séance du 28 février 1899. — Présidence de M. Gilardin. — Hommage à l'Académie : *Claude Brossette, avocat en la Cour des Monnaies, le Siège présidial et la Sénéchaussée de Lyon. Ses rapports avec Boileau*, par M. Louis Galland, avocat. — M. le Président fait part à la Compagnie de la mort de M. Loir, ancien doyen de la Faculté des Sciences, et ancien président de l'Académie, décédé récemment à Paris. — Il rappelle aussi les distinctions obtenues par plusieurs membres de la Compagnie : M. Lortet a été nommé correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), et M. Félix Desvernay, officier de l'Instruction publique. — M. l'abbé Devaux communique une étude étymologique sur le nom de la ville de Saint-Galmier. Après avoir résumé brièvement la vie du saint patron de cette paroisse, il rappelle qu'à l'origine, elle portait le nom d'*Auditiacus*, qu'elle abandonna pour prendre le nom de ce saint,